Lette a nos treres pretres

Lettre trimestrielle de liaison de la Fraternité Saint-Pie X avec le clergé de France

(L'actualité quotidienne de la Fraternité Saint-Pie X : www.laportelatine.org)

UNE ÉGLISE DE FRANCE EN ÉTAT DE SIDÉRATION

Il n'y a pas besoin d'être grand clerc pour percevoir que l'Église catholique en France est actuellement en état de sidération. Ecclésiastiques comme fidèles viennent de subir une avalanche de catastrophes, qui se sont succédé de façon très rapprochée, même si elles n'avaient pas forcément de lien entre elles : comme les conséquences médiatiques du rapport de la CIASE, la démission de l'archevêque de Paris, etc. Mais déjà, les années précédentes, des coups avaient atteint cette Église, comme l'affaire du cardinal Barbarin, celle du Nonce apostolique, et d'autres.

C'est comme un boxeur qui vient de prendre une série d'uppercuts et qui chancelle, sonné et aveuglé. Ou comme une ville qui subit un fort tremblement de terre en plusieurs étapes : à la deuxième secousse, ceux qui pensaient s'être mis à l'abri voient les bâtiments s'écrouler sur eux ; à la troisième secousse, ce sont les sauveteurs eux-mêmes qui sont touchés.

Les pauvres prêtres que nous sommes, les uns et les autres, n'y pouvons à peu près rien d'un point de vue matériel : ce n'est pas de notre niveau, ce n'est pas de notre responsabilité. Nous ne pouvons qu'assister, impuissants, à ce qui se passe et à ce qui nous touche si profondément, en espérant que les responsables soient en mesure d'éteindre l'incendie, de colmater les brèches : s'il en est encore temps.

C'est seulement sur le plan spirituel que nous pouvons agir. A ce niveau, notre action est efficace, notre action est nécessaire, notre action est attendue. L'Église est attaquée, l'Église est vilipendée,

l'Église est traînée dans la boue. Pour des fautes commises par certains hommes d'Église (fautes évidemment condamnables), on fait subir à l'Église elle-même une véritable Passion.

C'est cette Passion de l'Église à laquelle nous devons nous unir spirituellement, et que nous devons offrir en union avec la Passion du Christ. Chaque jour, la Passion du Christ nous est « re-présentée » dans le saint sacrifice de la messe. Chaque jour, nous « re-présentons » au Père céleste cette Passion salvifique, en y unissant les peines, les sacrifices, les actes d'amour de l'humanité rachetée.

C'est donc dans notre messe, dans la passion du Christ renouvelée sur l'autel, que nous devons aller puiser la force de supporter chrétiennement les humiliations que nous subissons actuellement comme membres de l'Église: humiliations extérieures, quand on nous regarde malignement comme des abuseurs, des criminels; pire encore, humiliations intérieures, en pensant à ceux, qui sont pourtant nos frères, qui ont souillé le sacerdoce dont ils étaient revêtus, qui ont trahi si profondément la juste confiance des âmes qui s'approchaient d'eux, et particulièrement des âmes les plus fragiles et les plus innocentes.

Abbé Benoît de JORNA

Éditorial

- p. 1 Une Église de France en état de sidération
 - par l'abbé Benoît de Jorna
- p. 2 Les raisons contre la messe traditionnelle
- p. 3 Quelques modestes réflexions
- p. 6 La découverte de la messe traditionnelle

LES RAISONS CONTRE LA MESSE TRADITIONNELLE

Le Pape François justifie son Motu proprio *Traditionis custodes*, très nettement restrictif pour la célébration de la messe traditionnelle, de la façon suivante. Il affirme que « Jean-Paul II et Benoît XVI ont accordé et réglementé le droit d'utiliser le Missel romain publié par Jean XXIII en 1962, car ils souhaitaient ainsi faciliter la communion ecclésiale pour les catholiques qui se sentaient liés à certaines formes liturgiques antérieures, *et non à d'autres* » (cf. Motu proprio). « Les raisons qui ont conduit Jean-Paul II et Benoît XVI à accorder la possibilité d'utiliser le Missel romain promulgué par saint Pie V, publié par Jean XXIII en 1962, pour la célébration du sacrifice eucharistique, sont évidentes. (...) La demande, adressée aux évêques, d'accueillir généreusement les "justes aspirations" des fidèles qui demandaient de pouvoir utiliser ce missel, avait une raison ecclésiale de reconstruire l'unité de l'Église » (cf. Lettre aux évêques). « Ceux qui sont enracinés dans la forme précédente de célébration ont besoin de temps pour revenir au Rite romain promulgué par Paul VI et Jean-Paul II » (*ibid.*).

Autrement dit, les permissions accordées l'auraient été exclusivement au bénéfice de ceux qui, antérieurement à ces diverses permissions, étaient attachés à la liturgie traditionnelle, pour qu'ils « aient la possibilité de rester dans cette unité ou de la retrouver » (cf. Lettre aux évêques). Ces permissions n'auraient donc pas été accordées en soi en faveur d'autres (notamment les jeunes), qui n'auraient pas eux-mêmes connu la liturgie traditionnelle.

Le Pape François reconnaît, toutefois, que cette messe traditionnelle a attiré des personnes qui ne l'avaient pas connue autrefois. En 2007, dit-il, Benoît XVI voulait « faciliter l'accès à ceux – y compris les jeunes –, qui découvraient "cette forme liturgique, se sentent attirés par elle et y trouvent un mode de rencontre avec le mystère de la très sainte Eucharistie qui leur convient particulièrement" » (cf. Lettre aux évêques). Mais cette évolution [le fait que des jeunes considèrent qu'il était possible « d'utiliser librement le Missel romain promulgué par saint Pie V, déterminant un usage parallèle au Missel romain promulgué par Paul VI » (cf. Lettre aux évêques)] « n'était pas prévisible en 1988 » (*ibid.*) et c'est elle qui a déterminé le Pape Benoît XVI « à introduire à ce sujet une règlementation juridique plus claire » (*ibid.*), qui restait toutefois provisoire.

Mais, affirme le Pape François, la réalité a contredit les attentes. Au lieu de contribuer à « reconstruire l'unité du corps ecclésial dans le respect des différentes sensibilités liturgiques » (cf. Lettre aux évêques), les permissions accordées auraient « été utilisées pour accroître les distances, renforcer les différences, construire des oppositions qui blessent l'Église et entravent son chemin, l'exposant au risque de la division » (*ibid.*). Les permissions accordées auraient abouti à « l'instrumentalisation du *Missale romanum* de 1962, de plus en plus caractérisé par un rejet croissant, non seulement de la réforme liturgique, mais aussi du concile Vatican II, avec l'affirmation infondée et insoutenable qu'il trahit la Tradition et la "vraie Église" » (*ibid.*). « Il existe un rapport étroit entre le choix des célébrations selon les livres liturgiques antérieurs au concile Vatican II et le rejet de l'Église et de ses institutions au nom de ce qu'ils jugent être la "vraie Église" » (*ibid.*).

C'est ce que le Pape François a appelé, dans son dialogue avec les jésuites de Slovaquie le 12 septembre 2021, la « tentation de revenir en arrière », « l'idéologie du retour en arrière », qui serait, d'après lui, « la souffrance de l'Église en ce moment ». « C'est une idéologie qui colonise les esprits. Il s'agit d'une forme de colonisation idéologique. Ce n'est pas vraiment un problème universel, mais plutôt spécifique aux Églises de certains pays ». Le Pape estime notamment que cette volonté de « revenir en arrière » s'explique par le fait que « la vie nous fait peur », « la liberté nous fait peur ». « Dans un monde tellement conditionné par les addictions et la virtualité, nous avons peur d'être libres. C'est pourquoi aujourd'hui des gens se tournent vers le passé : pour chercher la sécurité ». Or, « le retour en arrière n'est pas la bonne voie ». « Il y a des jeunes qui, après un mois d'ordination, vont voir l'évêque pour demander [de célébrer la messe traditionnelle]. C'est un phénomène qui indique que nous sommes en train de régresser ». La Pape ajoute même : « Nous avons peur de célébrer devant le peuple de Dieu qui nous regarde en face et nous dit la vérité ».

QUELQUES MODESTES RÉFLEXIONS

Reprenons les arguments apportés pour restreindre de façon très significative la possibilité (« légale », « officielle ») de célébrer la liturgie traditionnelle, et essayons d'y répondre fort modestement.

La peur de célébrer devant le peuple de Dieu ?

Par la célébration de la messe traditionnelle, affirme-t-on, nous manifesterions que « nous avons peur de célébrer devant le peuple de Dieu qui nous regarde en face et nous dit la vérité ».

Rappelons d'abord que le prêtre qui célèbre la messe traditionnelle « orientée » (dirigée vers l'Orient, qui est le Christ) se tourne à trois reprises vers les fidèles pour leur demander de prier avec lui (« Le Seigneur soit avec vous »). Il se tourne vers les fidèles pour lire l'épître et l'Évangile en langue vernaculaire. Il se tourne vers les fidèles pour prêcher. Il se tourne vers les fidèles pour leur donner la communion. Il se tourne vers les fidèles pour l'*Ite missa est*. Il se tourne vers les fidèles pour les bénir. Bref, durant une bonne partie de la messe traditionnelle, le prêtre est, en réalité, tourné vers les fidèles, tout simplement parce que l'action le réclame.

Ensuite, chaque chose doit se faire en son temps. Si nous accusions le prêtre qui célèbre le rite de Paul VI de mépriser les fidèles en refusant de leur parler (par « peur du peuple de Dieu » ?), tout simplement parce qu'il respecte un temps de silence sacré prévu par les rubriques mêmes, serionsnous justes et honnêtes ? Et si nous accusions le prêtre qui a beaucoup de clochers, et donc plusieurs messes à dire le dimanche dans plusieurs églises différentes, d'arriver juste à l'heure et de repartir en hâte parce qu'il a « peur du peuple de Dieu », serions-nous justes et honnêtes ? Alors pourquoi le fait d'accuser ceux qui célèbrent la liturgie traditionnelle d'avoir « peur du peuple de Dieu », tout simplement parce qu'ils respectent les rubriques du rite qu'ils célèbrent, rubriques établies par l'Église elle-même, serait-il juste et honnête ?

Et saint Thomas d'Aquin, et saint Ignace de Loyola, et saint François de Sales, et saint Vincent de Paul, et le saint Curé d'Ars, et Padre Pio, qui célébraient ainsi, avaient-ils « peur du peuple de Dieu » ? Et sainte Catherine de Sienne, et sainte Claire d'Assise, et sainte Thérèse d'Avila, et sainte Jeanne de Chantal, et sainte Bernadette de Lourdes, et sainte Thérèse de Lisieux, qui assistaient à la liturgie traditionnelle, avaient-elles l'impression que le prêtre qui célébrait avait « peur du peuple de Dieu » ? Où en sommes-nous pour recourir à des arguments aussi faibles, voire ridicules ?

Enfin, le prêtre qui célèbre la messe traditionnelle accueille volontiers ses paroissiens lorsqu'ils entrent dans l'église pour la messe, il va les saluer à la sortie de l'office, il « fait parvis » avec eux. Ce n'est pas parce qu'à un moment précis de la messe, il est « tourné vers le Seigneur », en même temps d'ailleurs que tous les fidèles, ce n'est pas ce mouvement commun vers Dieu durant la liturgie qui empêche que le prêtre vive pour les fidèles, avec eux et en face d'eux. Il y a là une méconnaissance plutôt confondante de la réalité de la vie de l'Église.

Le Missel traditionnel crée la division ?

C'est un argument qui a beaucoup servi en 2007, avant et un peu après le Motu proprio *Summorum Pontificum*. Comme il n'y avait aucune expérience d'une telle situation, certaines personnes, même élevées en dignité ecclésiastique, exprimèrent des craintes que la juxtaposition de deux rites n'entraîne une déchirure du tissu ecclésial et ne suscite des « clans » irrémédiablement divisés.

On pouvait, effectivement, en amont, se poser des questions sur une « coexistence pacifique » dans l'Église autour de ces deux rites. Mais, précisément, l'expérience de presque quinze ans a montré que les déchirures prédites ne se réalisaient pas, que les conflits intra-ecclésiaux n'avaient pas lieu. Au prix de quelques ajustements, inévitables dans toute situation humaine un peu complexe, régnait une atmosphère paisible structurée autour de deux formes de célébration, l'une largement majoritaire, l'autre plus modeste mais néanmoins vivace.

C'est d'ailleurs la perception spontanée d'une situation paisible et sans difficulté particulière par l'ensemble des observateurs qui provoque, face au Motu proprio *Traditionis custodes*, à sa rigueur, à sa dureté, on pourrait presque dire à sa violence, une réaction de stupeur, d'incompréhension, de tristesse, de consternation. Les gens ordinaires (y compris des personnes du dehors, puisque même Michel Onfray, certes pas un pilier d'Église, a réagi à ce document romain) sont abasourdis de cette décision tranchante et négative, alors qu'aucun conflit particulier ne sévissait.

En vérité, la réaction simple de l'homme de la rue est plutôt : « Mais quel problème y aurait-il à laisser des catholiques célébrer la messe qui a été célébrée durant quinze siècles ? ». Et, de fait, il suffit de consulter la presse des quinze dernières années, pour constater qu'elle ne rend compte d'aucun conflit particulier autour de la question de la célébration de l'ancienne et la nouvelle messe.

Le quidam moyen a plutôt l'impression que ce document romain est l'émanation d'un courant ecclésiastique qui veut, tout simplement, éradiquer la messe traditionnelle, pour des raisons théologiques particulières et pour le moins discutables, et nullement parce qu'une situation grave et préoccupante résulterait de l'application paisible du Motu proprio *Summorum Pontificum*. Et ce groupe de pression est tellement acharné dans ce dessein qu'il n'hésite pas à détruire l'œuvre d'apaisement voulue par le Pape émérite Benoît XVI, de son vivant et sous ses yeux mêmes.

L'idéologie du retour en arrière ?

Également, l'usage de la liturgie traditionnelle signerait une « idéologie du retour en arrière », une « tentation de revenir en arrière », car « la vie nous ferait peur », « la liberté nous ferait peur ».

Commençons par une petite comparaison. Aujourd'hui, on prône de construire les habitations avec du bois et de la paille, comme au « bon vieux temps », au détriment du béton et des autres matériaux qui étaient à la mode il y a cinquante ans. On lutte contre la voiture à essence, contre les engrais chimique et les pesticides, contre le chauffage au fioul et au gaz, qui furent les symboles de la modernité et de la libération de l'homme. Il ne faut plus de supermarché ni d'hypermarché, mais des petites épiceries comme autrefois. Le sac en plastique, totem de l'époque, est devenu tabou. Le TGV, les autoroutes, le boulevard périphérique, les rocades, sont à mettre au rebut. Prendre l'avion doit nous faire honte (*flygskam*). Est-ce que cela signe une « idéologie du retour en arrière », une « tentation de revenir en arrière » ? N'est-ce pas plutôt la prise en compte des réalités, appuyée sur le fait que ces moyens que l'on croyait « modernes » se sont révélés destructeurs de notre planète ? Le retour à la tradition (le bois, la paille, l'agriculture biologique, les petits magasins de proximité, le sac en tissu, etc.) n'exprime-t-il pas, au contraire, l'hypermodernité ?

Le fond de cette objection contre la liturgie traditionnelle serait, en vérité, qu'une liturgie bricolée à la hâte par des professeurs dans les années 60 représenterait le progrès et l'avenir, tandis qu'une liturgie enracinée dans quinze siècles de stabilité renverrait à un passé obsolète. Mais, précisément, la société est en train de dynamiter les grands ensembles d'habitation des années 60, tellement « modernes » à l'époque, en raison de la médiocrité de leur construction et de l'inadaptation de leur architecture à la vie humaine : cela ne donne-t-il pas une certaine indication sur la pérennité de cette liturgie des années 60, tellement « moderne » à l'époque ?

Ce qui fait la force de la liturgie traditionnelle, c'est qu'elle s'est confrontée à des milliards de croyants de toutes les époques, de toutes les races, de tous les lieux, de tous les genres, et qu'elle a largement manifesté sa capacité à sanctifier et à éclairer les âmes dans toutes les situations. La liturgie traditionnelle, c'est une de ses caractéristiques majeures, est « éprouvée », contrairement à la nouvelle liturgie, si récente au regard du temps long, si « datée » dans son expression. La liturgie traditionnelle a survécu à des crises, à des contestations majeures (pensons simplement à la révolution protestante), et elle est toujours là, toujours vivante, toujours rayonnante, toujours efficace.

Par ailleurs, qu'est-ce que le progrès ou la réaction dans l'Église, qu'est-ce l'avenir ou le passé dans la vie chrétienne? L'Évangile, qui date de vingt siècles, est-il l'avenir ou le passé? La désertion de très nombreux prêtres, religieux et religieuses dans la décennie terrible (1965-1975) fut-elle un progrès ou une décadence, un bonheur ou une tragédie? La sainte Trinité, l'Incarnation rédemptrice,

les sept sacrements, le Pape et les évêques, sont-ce des vieilleries obsolètes ou des réalités plus que jamais vivantes et actuelles? Dans la durée stable de l'éternité, à laquelle participe l'Église pérégrinant sur cette terre, il n'y a en soi aucun progrès, sinon celui des âmes qui, usant des réalités divines immuables, avancent dans l'union à Dieu par le Christ. Et la liturgie, qui participe de cette immutabilité, est efficace à toutes les époques pour aider les âmes à s'attacher à Dieu. Si nous avions la chance d'être transportés à un office célébré dans une basilique constantinienne, au sortir même des persécutions de l'Empire romain, devrions-nous dire que nous effectuons un « retour en arrière », par « idéologie » et « peur de la vie »? Ne serions-nous pas tout simplement heureux de pouvoir nous unir à Dieu et à ses saints martyrs dans un cadre si magnifique, si prenant, si fervent?

Et puis, il faut être logique. Si célébrer la liturgie qui a été celle (et qui reste celle) de l'Église latine depuis la sortie des catacombes se rattache à une « idéologie du retour en arrière », les catholiques qui, à travers le monde, célèbrent la liturgie byzantine, la liturgie arménienne, la liturgie syriaque, la liturgie copte, la liturgie éthiopienne, la liturgie chaldéenne, la liturgie maronite, toutes ces liturgies inchangées et stables, ne sont-ils pas à ranger, eux aussi, parmi les réactionnaires, les émigrés de l'intérieur, les partisans du refus de la vie, du refus de la liberté?

Utilisé pour accroître les distances?

Au lieu de contribuer, nous dit-on, à « reconstruire l'unité du corps ecclésial dans le respect des différentes sensibilités liturgiques », les permissions accordées auraient « été utilisées pour accroître les distances, renforcer les différences, construire des oppositions qui blessent l'Église et entravent son chemin, l'exposant au risque de la division ». Le fait que « des jeunes, après un mois d'ordination, vont voir l'évêque pour demander de célébrer la messe traditionnelle » indiquerait « que nous sommes en train de régresser ».

Tout le monde sait que la Fraternité Saint-Pie X émet des critiques de fond à l'encontre du rite de Paul VI, et que c'est un des motifs de son attachement inconditionnel à la liturgie traditionnelle. Nous sommes donc d'autant plus à l'aise pour témoigner, à partir des très nombreux contacts que nous avons pu avoir avec des prêtres célébrant occasionnellement, souvent ou toujours la liturgie traditionnelle, ou qui souhaiteraient la célébrer, comme avec des fidèles qui aiment et apprécient cette liturgie, que la base de leur démarche, le point de départ de leur pratique, n'est en aucune manière une critique du rite de Paul VI, et encore moins de Vatican II (dans la mesure où, comme la plupart des catholiques, et même des prêtres, ils n'ont en fait jamais lu les textes de ce concile).

Le véritable point de départ de cet attachement au rite traditionnel, de cet intérêt envers lui, est, tout simplement, une découverte de ce rite : soit par le biais d'une célébration à laquelle on assiste par hasard, soit à l'occasion d'une lecture à ce sujet, soit en raison d'une discussion avec une personne qui connaît ce rite et en vante les mérites. Chez certains, ce premier contact suscite une interrogation, une envie d'aller plus loin, un désir de mieux connaître cette liturgie. Et c'est ainsi que, de fil en aiguille, on est amené à fréquenter plus ou moins régulièrement cette liturgie traditionnelle, à en approfondir les tenants et les aboutissements, l'histoire, la symbolique, les rubriques, etc.

Dans beaucoup de cas, cette découverte de la messe traditionnelle coexiste avec une fréquentation du rite de Paul VI, selon un équilibre qui dépend de chacun : seule une minorité, c'est une constatation très simple à faire, opte en effet pour la fréquentation exclusive et définitive de la liturgie traditionnelle.

Affirmer que, dans la démarche de ceux qui s'approchent de la liturgie traditionnelle, une opposition au rite de Paul VI et au concile Vatican II jouerait au départ un rôle moteur, ou même un rôle quelconque, c'est faire totalement fausse route. Et quand un jeune prêtre ordonné dans le rite de Paul VI vient demander à son évêque la permission de célébrer la liturgie traditionnelle, ce n'est nullement, sauf cas rarissimes, dans l'esprit d'abandonner la célébration du rite de Paul VI, mais le plus ordinairement parce qu'il souhaite enrichir sa célébration de l'esprit que transmet la liturgie traditionnelle.

LA DÉCOUVERTE DE LA MESSE TRADITIONNELLE

Prétendre qu'au départ d'un mouvement (d'intérêt, de goût, de découverte, etc.) vers la liturgie traditionnelle, il y aurait une volonté de refus ou de critique du rite de Paul VI (nous laissons de côté, pour le moment, la question du concile Vatican II, beaucoup plus lointaine), est donc une affirmation purement et simplement fausse, pour l'immense majorité des personnes qui commencent ce parcours. Il faut n'avoir jamais observé sérieusement la réalité, il faut n'avoir jamais parlé à des personnes ayant effectué ce chemin, pour affirmer une telle chose, qui contredit directement la simple réalité observable.

Des questions tout à fait spontanées

En revanche, lorsqu'une personne, en toute innocence et simplicité, parce que c'est un rite catholique parallèle au rite de Paul VI, parce que c'est un rite qui historiquement a formé notre civilisation, parce que c'est un rite riche de symbolisme, de profondeur spirituelle et de piété, ou pour toute autre raison, lorsqu'une personne, disons-nous, se met à fréquenter la liturgie traditionnelle, alors, reconnaissons-le honnêtement, il n'est pas rare, il est même assez fréquent que cette personne, sans l'avoir aucunement prémédité, se mette à se poser des questions sur le rite de Paul VI.

Cette constatation empirique que la fréquentation, même occasionnelle, d'un rite qui a irrigué l'Église latine durant quinze siècles, d'un rite qui était célébré chaque matin au commencement des sessions des évêques lors du concile Vatican II, qu'une telle fréquentation engendre spontanément des doutes à propos du rite qui a prétendu remplacer ce rite traditionnel, cette constatation doit nous « interpeller », pour reprendre un vocabulaire ecclésiastique (la « langue de buis ») d'il y a quelques années.

Si le rite de Paul VI est d'une qualité théologique, liturgique et spirituelle équivalente à celle de la liturgie traditionnelle, voire supérieure, comment peut-il se faire que la simple fréquentation de la liturgie traditionnelle, très spontanément, sans réflexion préalable, sans choix conscient, sans défiance antérieure, entraîne de nombreuses questions à propos du rite de Paul VI ? Essayons d'analyser le processus.

Du visible à l'invisible

L'esprit humain va naturellement du visible à l'invisible, du sensible à l'intellectuel, des apparences à la réalité. C'est donc ce que les sens perçoivent immédiatement en pénétrant dans un lieu de culte consacré à la liturgie traditionnelle qui va commencer à déterminer l'attitude d'esprit de celui qui entre en contact avec cette liturgie traditionnelle. Précisons toutefois dès l'abord que certains éléments se retrouvent, plus ou moins selon les cas, dans un lieu de culte consacré au rite de Paul VI : c'est seulement l'accumulation convergente des éléments qui vont être décrits qui détermine le ressenti spontané, et non pas chaque élément pris en particulier (il est évident, par exemple, qu'une magnifique église romane ou une cathédrale gothique où se célèbre le rite de Paul VI aura, dans un premier temps, un aspect plus sacral qu'une pauvre chapelle, aménagée dans un hangar, où se célèbre la liturgie traditionnelle).

En entrant dans ce lieu de culte consacré à la liturgie traditionnelle, le visiteur est d'abord saisi par le silence religieux qui y règne : dans l'église de Dieu, on ne parle qu'à Dieu ou de Dieu. Il constate de façon souvent subconsciente que l'architecture, l'aménagement et la décoration sont très différents de ce qu'il peut voir dans le monde « profane », et qu'ils sont spécifiquement reliés au monde spirituel : croix, anges, statues de la Vierge et des saints, scènes bibliques, bancs et prie-Dieu, vitraux, etc. Puis, au bout d'un certain temps, il perçoit que tout converge vers une structure très particulière, richement décorée, spécifiquement éclairée, située au croisement des deux axes majeurs de l'édifice : l'autel du sacrifice, qui est bien plus que la simple table d'un repas fraternel.

Lorsque la messe va commencer, les fidèles sont présents, en silence, tous tournés vers cet autel du sacrifice, dont visiblement ils attendent quelque chose d'important, de vital. Une cloche retentit, et voici que le prêtre sort de la sacristie, escorté des servants. Même pour une messe lue, il est très solennellement vêtu, comme pour une cérémonie d'une grande importance, dans laquelle il n'est plus lui-même, un pauvre homme pécheur, mais le représentant du Christ, dont il a revêtu la livrée : l'amict, l'aube, le cordon,

le manipule, l'étole, la chasuble, plus ou moins ornée selon la dignité de la fête (et aussi selon la richesse de la communauté). Ce célébrant entre en silence ou, si la messe est chantée, escorté de la musique de l'orgue ou du chant de la chorale.

La « messe des catéchumènes » (partie des lectures)

Il se dirige vers cet autel vers lequel converge tous les regards, qu'il salue par la génuflexion, comme l'a fait chaque fidèle en entrant dans l'église, tout simplement parce que l'autel est surmonté du tabernacle où le Fils de Dieu, Notre Seigneur Jésus-Christ, réside en permanence, attendant les hommages de ses fidèles. Au cas où, pour des raisons pratiques, le tabernacle serait encore vide, le prêtre salue néanmoins l'autel par l'inclination profonde car, nous dit la tradition la plus ancienne de l'Église, l'autel représente le Christ lui-même, qui est à la fois le grand-prêtre, l'autel et la Victime sainte.

Après une préparation spirituelle, le prêtre récite l'introït, que la chorale a chanté si c'est une messe chantée. Puis vient la litanie de supplication, répétée neuf fois (*Kyrie*), suivie de la grande louange trinitaire (*Gloria*). Ceci ouvre une partie de la messe qui va consister en des lectures et des chants : épître et Évangile, séparés par le chant méditatif du Graduel et de l'Alléluia, qui « commentent » musicalement les lectures de l'Écriture. Il est à noter que ces lectures sont d'abord proclamation de la Parole de Dieu, qui éclaire, qui convainc, qui transforme, qui enflamme, qui purifie, en un mot qui sauve l'homme ; et seulement en deuxième instance, une certaine instruction (la messe n'est pas un cours d'Écriture sainte). Ces lectures sont suivies, au moins le dimanche, de la prédication du prêtre qui s'efforce, pauvre homme qu'il est, mais avec l'assistance du Saint-Esprit qu'il a sollicitée dans la prière, d'éclairer, de réchauffer et de fortifier la foi, d'affermir l'espérance, d'enflammer la charité, amour de Dieu par-dessus toutes choses, et amour du prochain par amour de Dieu. Le tout se terminant par la proclamation commune et solennelle de la foi, réponse de la créature à la parole du Créateur (*Credo*).

La découverte de l'Offertoire

Un fidèle qui fréquente le rite de Paul VI n'aura toutefois pas vu dans cette partie de la messe traditionnelle une différence substantielle avec ce qu'il connaît déjà, sinon peut-être un certain climat de recueillement et de révérence. En revanche, à partir du *Credo*, il ne pourra être qu'être impressionné de la distance qui sépare le rite de Paul VI de la messe traditionnelle. Ce qui va premièrement le frapper de façon très sensible et très remarquable, c'est évidemment le silence : jusqu'à la communion, une bonne partie va se dérouler en silence, même si, à intervalles réguliers, le prêtre « interpelle » les fidèles pour leur demander s'ils participent bien et de toute leur âme à cette Action sacrée. Mais, au long de cette partie, c'est le silence qui prévaut, silence qui est tout simplement une introduction au mystère *ineffable* (l'étymologie du mot est claire : « Qui ne peut pas se dire par des paroles »), une réalité qui tranche avec l'ordinaire de la vie où règne trop souvent un vain bavardage. Et, comme aimantés par ce silence du mystère, les yeux, les sens, les âmes, sont tournés vers l'autel où se réalise le sacrifice salvifique.

Si le fidèle (qui découvre) dispose d'un missel et peut ainsi suivre les prières dites par le prêtre, il ne peut qu'être encore plus frappé. Car il y a un monde entre la Préparation des dons du rite de Paul VI et l'Offertoire de la messe traditionnelle. La Préparation des dons repose sur deux prières (« Béni sois-tu, Dieu de l'univers... ») qui sont une reprise ou une imitation, comme on voudra, des *Berakhot* juives. Prières traditionnelles (le Christ les a connues et utilisées), elles bénissent Dieu et lui rendent grâce et hommage pour ses bienfaits. Elles sont utilisées, en particulier, avant et après les repas, à l'instar des prières que nous utilisons nous-mêmes avant et après les repas. Mais, en tant que telles, les *Berakhot* n'ont pas de lien direct avec la notion de sacrifice, encore moins avec celle de pardon des péchés.

En revanche, l'Offertoire développe spécifiquement cette notion essentielle de la messe, exprimée par les paroles mêmes de Jésus lors de la consécration du vin (Mt 26, 28) : « Ceci est mon sang, le sang de la nouvelle Alliance, qui sera répandu pour beaucoup, *pour la rémission des péchés* », à savoir que la messe est un sacrifice propitiatoire, c'est-à-dire qui pardonne les péchés. Traditionnellement, comme on peut le voir dans les liturgies des Églises d'origine apostolique, cette dimension propitiatoire est « déployée »,

c'est-à-dire explicitée, au moment où l'on prépare les oblats (pain et vin) pour le sacrifice ; et c'est le cas en particulier dans la liturgie romaine, au cours du rite appelé précisément « Offertoire », qui comporte de majestueuses prières en ce sens, issues d'une tradition ancienne et bien attestée.

Lire ces magnifiques prières en même temps que le prêtre les récite à l'autel, prières qui parlent « d'Hostie sans tache offerte pour les péchés, offenses et négligences sans nombre », qui doit « servir au salut pour la vie éternelle », de « calice du salut » qui doit « s'élever en parfum agréable devant la divine Majesté », du « repentir de nos cœurs » qui accompagne le « sacrifice » préparé « en l'honneur du saint Nom de Dieu », prières qui implorent Dieu de ne pas nous confondre avec les pécheurs impénitents, et de ne pas nous condamner avec eux, précisément parce que nous aimons la beauté de la maison de Dieu et que nous nous unissons au sacrifice du Christ : tout cela ne peut que frapper vivement un chrétien habitué aux formules de la Préparation des dons. Il est impossible de ne pas voir la différence profonde entre l'ambiance spirituelle de la Préparation des dons et celle de l'Offertoire ; de ne pas remarquer combien les prières de l'Offertoire sont en consonance avec, répétons-le, l'unique intention (concernant les fruits, ou l'effet, du sacrifice) spécialement exprimée par Notre Seigneur Jésus-Christ lors de l'institution de la Cène, à savoir le pardon des péchés, la propitiation : « Ce sang qui sera répandu pour beaucoup, *pour la rémission des péchés* ». Et il est impossible au fidèle de ne pas se poser spontanément des questions.

Le Canon et la communion

A la fin de l'Offertoire, le fidèle se retrouve en terrain connu : c'est le dialogue qui introduit à la Préface, elle-même suivie de la Prière eucharistique, que le Missel traditionnel nomme le Canon. Dans la plupart des cas, le fidèle sera cependant surpris car, si le rite de Paul VI a gardé (plus ou moins) le Canon romain comme « Prière eucharistique I », cette dernière n'est guère employée dans les faits, la « Prière eucharistique II », en raison de sa brièveté, ayant nettement obtenu la prédominance. L'ambiance va le toucher, puisque le Canon se déroule à peu près dans le silence, tous, prêtre comme fidèles, étant tournés et captivés par le mystère de salut qui est en train de se réaliser sur l'autel du sacrifice. De plus, le Canon romain prolonge l'ambiance spirituelle découverte dans l'Offertoire, à savoir le « déploiement » de la dimension *propitiatoire* du sacrifice, la seule, redisons-le, expressément mentionnée par le Christ.

A l'issue du Canon, le prêtre seul récite ou chante le *Pater noster*, une coutume typiquement romaine, déjà bien attestée par saint Grégoire le Grand (590-604): les fidèles s'y associent en récitant ou chantant la dernière demande, « Mais libérez-nous du mal ». Puis vient la préparation de la communion, et la communion elle-même. Dans ce dernier rite, le fidèle ne peut qu'être frappé de l'atmosphère de révérence, de respect, d'adoration, d'attention qui prévaut dans le rite traditionnel de distribution de la communion, puisque celle-ci est reçue exclusivement sur la langue et à genoux.

La fin de la messe, avec l'envoi en mission et la bénédiction, lui fait retrouver ses repères ordinaires. Nous prolongerons dans le prochain numéro cette réflexion sur l'évolution d'un fidèle découvrant la messe traditionnelle.

Lettre à nos frères prêtres
Bulletin d'abonnement et de parrainage Prix au numéro : 3 € ; Abonnement annuel (quatre numéros) : 10 € – pour les prêtres : 5 € Prénom :
Code Postal:Ville:
 Je m'abonne à la lettre ; je verse donc la somme de 10 € Je parraine prêtre(s) pour l'abonnement annuel ; je verse donc en sus la somme de €
Chèque à l'ordre de « Lettre à nos frères prêtres », et courrier à « LNFP – 11 rue Cluseret, 92280 Suresnes Cedex ».
Nous contacter par courriel : lettreanosfrerespretres@gmail.com Consulter les anciens numéros : https://laportelatine.org/publications/lettre-a-nos-freres-pretres